

Formes juridiques de sociétés en Suisse

Aperçu Comparatif

Effectif Janvier 2018

	Société Anonyme (SA/AG)	Société à responsabilité limitée (Sàrl/GmbH)	Filiale (unité opérationnelle)
Fondation	Inscription au registre du commerce, procédure formelle	Inscription au registre du commerce, procédure formelle	Inscription au registre du commerce, procédure formelle
Raison	Toutes activités commerciales sous le nom de l'entreprise	Toutes activités commerciales sous le nom de l'entreprise	Toutes activités commerciales sous le nom de l'entreprise
Bénéficiaires	Actionnaires	Partenaires	Société-Mère
Fondateur	Personne(s) physiques or personne(s) morale(s) (nationalités/entreprises étrangères acceptables)	Personne(s) physiques or personne(s) morale(s) (nationalités/entreprises étrangères acceptables)	Société-Mère
Organes de gouvernance	L'assemblée générale des actionnaires; Conseil d'administration (nationalités étrangères possibles, mais au moins un des directeurs avec pouvoir de signature individuelle doivent être domiciles en Suisse)	L'assemblée des associés Administrateur (s) (nationalités étrangères possibles, mais au moins un des directeurs avec pouvoir de signature doivent être domiciles en Suisse)	Administrateur qui est domicile en Suisse
Capital social	Min. – CHF 100.000 Max. – illimité	Min. – CHF 20.000 Max. – illimité	Capital de dotation définis par la société-Mère
Actions	Valeur nominale minimale d'action: CHF 0,01; 20% de chaque action doit être versé (CHF 50.000 au minimum)	Valeur nominale minimale d'action: CHF 100,00; Doit être versé	
Transfert des actions	Le consentement de la société ou des actionnaires n'est pas requis, sauf indications contraires prévues dans les statuts	Le consentement de la société ou des actionnaires n'est pas requis, sauf indications contraires prévues dans les statuts	
Audit	Requis uniquement pour les entreprises publiques; Pour les autres sociétés si les certains seuils économiques sont atteints; Se retirer du audit, si moins que 10 employés	Requis si les certains seuils économiques sont atteints; Se retirer du audit, si moins que 10 employés	Requis si les certains seuils économiques sont atteints; Se retirer du audit, si moins que 10 employés
Responsabilité	Actifs de société	Actifs de société	Société-Mère
Avantages	Anonymat des investisseurs; Transfert des actions simple; Responsabilité limitée	Capital minimum faible; Responsabilité limitée	Pas du capital propre requis; Expansés de fondation faibles
Désavantages	Expansés; Double imposition (l'impôt sur le revenu de société et les impôts sur les dividendes ou sur la plus-value)	Structure peu flexible; Transfert des actions plus compliqué	Position courte en devises; Aucun créancier/débiteur légal; Relation entre la société-Mère et la société-Fille

Voir PDF



POUR VOTRE CONVENANCE

Scannez ce code QR avec votre smartphone ou tablette, pour ouvrir le document tout en déplacement